



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 28

TROISIÈME SESSION, QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

TREIZE HEURES TRENTE

Le projet de loi mentionné ci-après, dont l'objet a été indiqué, est lu une première fois :

(N° 232) — *Loi sur la stratégie sur l'autisme/The Autism Strategy Act.*

(M^{me} LAMOUREUX)

M. KOSTYSHYN, *ministre de l'Agriculture*, fait une déclaration au sujet de la Semaine canadienne de la sécurité en milieu agricole qui a lieu du 15 au 21 mars 2026.

M. NARTH fait des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 28(1) du *Règlement*, MM. BRAR et WOWCHUK, M. le *ministre* MOROZ, M^{me} BYRAM ainsi que M. REDHEAD font des déclarations de député.

Les pétitions qui suivent sont présentées et lues devant l'Assemblée législative du Manitoba :

M. KHAN — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à appuyer l'investissement dans un appareil d'imagerie par résonance magnétique, et son installation, pour le Centre régional de santé de Portage à Portage-la-Prairie au Manitoba.

M. BALCAEN — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à appuyer l'investissement dans un appareil d'imagerie par résonance magnétique, et son installation, pour le Centre régional de santé de Portage à Portage-la-Prairie au Manitoba.

M. BEREZA — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à appuyer l'investissement dans un appareil d'imagerie par résonance magnétique, et son installation, pour le Centre régional de santé de Portage à Portage-la-Prairie au Manitoba.

M^{me} BYRAM — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à appuyer l'investissement dans un tomodensitomètre, et son installation, pour le Centre de santé de Neepawa à Neepawa au Manitoba.

M^{me} COOK — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à entreprendre sans plus tarder les travaux de rénovation et d'agrandissement prévus à l'école Phoenix.

M. EWASKO — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à appuyer les petites entreprises du Manitoba en leur accordant une aide financière destinée à rembourser les dépenses et les franchises d'assurance qu'elles doivent payer à la suite d'actes criminels.

M. GOERTZEN — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à appuyer l'investissement dans un appareil d'imagerie par résonance magnétique, et son installation, pour le Centre régional de santé de Portage à Portage-la-Prairie au Manitoba.

M. GUENTER — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à exempter tous les Manitobains de la taxe fédérale sur le carbone imposée à l'égard du chauffage domestique afin qu'ils bénéficient d'un répit dont ils ont tant besoin.

M^{me} HIEBERT — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à revenir sur sa décision de réduire le financement destiné au projet de canaux de déversement du lac Manitoba et du lac Saint-Martin et à prendre immédiatement des mesures pour accélérer l'achèvement du projet.

M. JOHNSON — Demande visant à exhorter le gouvernement, d'une part, à enquêter sur les défaillances du réseau du service 911 qui ont contribué à la tragédie survenue en mars 2025 dans la région d'Entre-les-lacs et à publier les conclusions de l'enquête et, d'autre part, à collaborer avec les municipalités, les fournisseurs de services de télécommunications et les premiers intervenants afin d'améliorer la fiabilité du service 911 et de veiller à ce que tous les Manitobains, particulièrement ceux des régions rurales et du Nord, puissent bénéficier d'un accès ininterrompu aux services d'urgence.

M. KING — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à demander au gouvernement fédéral d'exempter les producteurs agricoles de la province et le secteur agroalimentaire de la taxe sur le carbone punitive imposée à l'égard du gaz naturel, d'autres combustibles et d'intrants agricoles afin que les consommateurs manitobains bénéficient d'une réduction du coût des aliments.

M. NARTH — Demande visant, d'une part, à exhorter le ministre du Transport et de l'Infrastructure à prioriser la reconstruction de la route provinciale secondaire n° 210 et, d'autre part, à exhorter le gouvernement provincial à inclure le tronçon de cette route qui relie Woodridge à la route n° 12 dans ses plans de reconstruction.

M. PERCHOTTE — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à retirer des impôts fonciers le financement de l'éducation et l'impôt y afférent et à trouver un moyen juste et équitable pour financer l'éducation au Manitoba.

M^{me} ROBBINS — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à améliorer l'état de la route provinciale à grande circulation n° 34 en effectuant les travaux de réfection nécessaires afin de répondre aux normes publiées par l'Association des routes et transports du Canada et à effectuer le rechargement de la route une fois que la construction du nouveau pont sera terminée.

M. SCHULER — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à appuyer l'investissement dans un appareil d'imagerie par résonance magnétique, et son installation, pour le Centre régional de santé de Portage à Portage-la-Prairie au Manitoba.

M^{me} STONE — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à retirer des impôts fonciers le financement de l'éducation et l'impôt y afférent et à trouver un moyen juste et équitable pour financer l'éducation au Manitoba.

M. WOWCHUK — Demande visant à exhorter le ministre du Transport et de l'Infrastructure à prendre les mesures nécessaires pour effectuer des travaux de réfection sur la route provinciale à grande circulation n° 45, de Russell à la route provinciale à grande circulation n° 10, afin de répondre aux normes de l'Association des routes et transports du Canada.

M. NESBITT — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial, d'une part, à prendre des mesures immédiates et décisives sur la réforme du système de mise en liberté sous caution afin de remédier aux lacunes importantes en matière d'application des conditions de mise en liberté, et ce, en utilisant l'ensemble des mécanismes provinciaux disponibles pour renforcer l'application des mandats, en augmentant la surveillance des personnes en liberté sous caution et en s'opposant à la mise en liberté des contrevenants pour ainsi veiller à ce que les récidivistes violents répondent de leurs actes et que la sécurité publique passe avant l'indulgence, et, d'autre part, à faire pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il abroge immédiatement les dispositions du *Code criminel* permettant que les Manitobains respectueux de la loi continuent d'être victimes de crimes et accordant des droits supplémentaires aux récidivistes.

M^{me} la *ministre* FONTAINE propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 23 — *Loi modifiant la Loi sur le protecteur des enfants et des jeunes/The Advocate for Children and Youth Amendment Act*.
(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* FONTAINE intervient.

M^{mes} BYRAM, HIEBERT et COOK posent des questions à la ministre.

Le débat se poursuit.

M^{me} BYRAM intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

M^{me} la *ministre* FONTAINE dépose le message de la lieutenant-gouverneure recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 23.

(Document parlementaire n° 10)

M^{me} la *ministre* FONTAINE propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 5 — *Loi modifiant la Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains et la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs (Semaine de sensibilisation à l'accessibilité)/The Accessibility for Manitobans Amendment Act and The Commemoration of Days, Weeks and Months Amendment Act (Access Awareness Week)*.

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* FONTAINE intervient.

M^{me} BYRAM ainsi que MM. BEREZA et KING posent des questions à la ministre.

Le débat se poursuit.

M^{me} BYRAM intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

M^{me} la *ministre* FONTAINE dépose le message de la lieutenant-gouverneure recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 5.

(Document parlementaire n° 11)

La séance est levée à 17 heures et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

Tom Lindsey